



CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2023

1. Finances

Contexte difficile (disparition de la taxe d'habitation, moins d'aides, plus de charges...)

Il est nécessaire de **reconsidérer les projets d'investissements** envisagés pour 2023.

A- La voirie de la rue de la poterie : engagement pour la 1^{ère} tranche

Dépense estimée par notre bureau d'étude : 134 400 € HT.

Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Le coût évalué par l'entreprise classée 1^{ère} s'élève à 140 895,54 HT. Malgré ce prix supérieur à l'estimation le conseil **décide de maintenir ce projet**.

Le département a confirmé l'attribution d'une subvention de 30 000 €.

Nous devons nous interroger par la suite sur la réalisation de la 2^{ème} tranche de la rue de la poterie.

B- Les façades de l'église

Dépenses évaluées à 38 511,60 € TTC -Subventions espérées de 19 255,80 €, **mais** le département estime le projet non éligible : car ces travaux ne sont pas considérés comme un investissement.

Le Conseil décide d'abandonner ce projet.

C- La salle du Conseil

Dépenses évaluées à 11 712 € TTC – Subventions espérées de 7 808 €, **mais** le département estime qu'une partie de ce projet ne peut être subventionnée car ces travaux (papier et peinture) ne sont pas considérés comme un investissement. De ce fait, **le Conseil décide d'annuler la demande de subvention**. Nous effectuerons ces travaux à un coût moindre.

D- Projet envisagé : l'éclairage de la zone de loisirs-

Le département nous a fait savoir que ce projet est éligible « village Côte d'Or ». L'estimation financière s'élève à 7 130 € HT. Subvention du département de 50 %. Le Comité d'animation propose une participation de 3 000 €. Il reste 565 € à la charge de la commune qui prend par ailleurs à sa charge le renouvellement de l'éclairage du préau, passage en LED.

Vote : 9 pour, 4 abstentions, 1 contre. **Le projet est donc validé.**

Vote des taux

Marc REBULLIOT, adjoint aux finances, présente l'état des taux et leurs évolutions.

Augmentation automatique des bases de 7,1 % décidée par l'Etat.

Considérant les baisses des dotations de l'état aux communes, la disparition de la taxe d'habitation, l'importance du coefficient correcteur, la hausse énorme des charges pour les combustibles, l'augmentation des coûts des différents produits, il est proposé une augmentation substantielle des taux PB et PNB.

Nous devons également rappeler qu'à partir de cette année plus aucun habitant ne verse de taxe d'habitation, ce qui peut laisser penser qu'une hausse de taxe foncière peut être mieux supportée par les foyers.

Nous pouvons constater que nos taux Foncier bâti (32,84 %) et Foncier non bâti (27,68 %) sont les plus bas de notre secteur géographique.

Moyenne départementale bâti **44,92%**

Moyenne départementale non bâti **36,71%**

Bien conscient de la nécessité d'augmenter les recettes de la commune, le conseil municipal **décide à l'unanimité** d'augmenter les taux d'imposition pour 2023 comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **de 32,84 % à 36,12 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **de 27,68 % à 30,45 %**
- Taxe d'habitation résidences secondaires : **de 5,86 à 12 %**

Révision des tarifs de location de l'ERL et du Préau

Considérant la nécessité d'augmenter les recettes de la commune il est décidé de réviser les tarifs de location de l'ERL et du préau. Nouveaux tarifs votés à l'unanimité :

ERL : 320 € pour les habitants -500 € pour les extérieurs...

ERL : Journée hors week-end : 160 € pour les habitants -280 € pour les extérieurs...

Préau : forfait de 70 € pour 1 journée - 2 jours 90 € pour bargeois

120 € pour 1 journée - 2 jours 180 € pour les extérieurs

Ces nouveaux tarifs seront appliqués dès le 11 avril 2023 pour les nouvelles locations.

Budget Prévisionnel 2023

Investissement

Dépenses	- 339 173,53	dont 70 139,23 RAR
Report 2022	+ 23 897,85	
Soit	- 315 275,68	
Recettes	+ 254 272,39	dont 46 241,38 (1068)
SOIT UN DEFICIT DE	- 61 003,29	

Afin d'équilibrer la section investissement il est nécessaire de créditer les recettes d'investissement par un Versement de la section fonctionnement vers la section investissement de 61 003,29 cpte 021

RESULTAT DE CLOTURE section d'investissement : 0,00

Fonctionnement

Recettes	+ 318 272,00
Report 2022	+ 150 553,12
Soit	+ 468 825,12
Dépenses	- 407 821,83
Versement vers la section investissement	- 61 003,29
Soit	- 468 825,12

RESULTAT DE CLOTURE section de fonctionnement : 0,00

Le BP 2023 est voté à l'unanimité

2. Emploi d'agent d'entretien

La candidate retenue est Mme Cindy MOREL qui demeure à Barges.

3. Travaux

3.1. Réalisés :

*Intervention du SBV pour destruction de la renouée le long du Chairon, le 20 mars.

- *Maintenance AJ3M (jeux, terrain multisports, ...) après contrôle VERITAS.
- *Contrôle des extincteurs (PARENT) le 22 mars.
- *Nettoyage de l'espace de stockage bois vers l'antenne le 23 mars puis le 6 avril.
- *Passage en LED de l'éclairage du préau le 1^{er} avril.
- *Aménagement de l'algéco le 2 avril (bénévoles)
- *Opération maintenance le 2 avril (bénévoles).
- *Remplacement par des mitigeurs temporisés à l'ERL (A L'EAU SOS GAZ) le 6 avril

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à toutes ces opérations de maintenance, d'entretien et d'aménagement qui vont permettre à notre village de continuer de proposer un environnement appréciable.

3.2. Envisagés :

- *Remplacement de la couverture à l'entrée de l'ERL fin avril – NRV.
- *Changement des panneaux de basket par AJ3M, le conseil valide.
- *Peinture passage piétons et parking Pré Tonin.
- *Barrière de sécurité devant la noue au Pré Tonin.
- *Ajout rappel 30 km/h D109 Grande rue.
- *Visiophone école pour la classe située dans la mairie.
- *Enlèvement d'une cheminée sur toiture mairie (fuites) -devis demandé.
- *Remplacement du circulateur sur chaudière logement 3 rue du lavoir-devis demandé.

3.3. Carrefour 4 vents –D996- SONOFEP (maître d'ouvrage le département)

Les travaux sont prévus **du 17 avril au 31 mai 2023** ... Entreprise EUROVIA.

La route des 4 vents sera barrée le temps des travaux. Passage pour piétons. (Arrêté de circulation)

Le parcours du bus pour le transport des élèves du primaire est modifié : utilisation de l'arrêt de bus des collégiens et demi-tour sur la plateforme devant l'atelier municipal.

Une personne désignée par le Maire, volontaire, assurera l'accompagnement des élèves sortie école-arrêt de bus le temps des travaux.

Nous serons vigilants quant aux conséquences sur la circulation au niveau du carrefour dit « de la bascule ». D109/D996

4. Affaires scolaires

Effectifs à la rentrée prochaine :

Maternelle 50 élèves : 17 PS 14 MS 19 GS répartis sur 2 classes (1 fermeture)

Elémentaire 105 élèves : 22 CP 27 CE1 16 CE2 27 CM1 13 CM2 répartis sur 5 classes

Prévisions 2024-2025 : 111 élèves-19 CP- 22 CE1- 27 CE2 -16 CM1- 27 CM2

Prévisions 2025-2026 : 97 élèves- 14 CP- 18 CE1- 22 CE2- 27 CM1- 16 CM2

Structure du RPI : Une réflexion est en cours pour que les classes de CM1 et de CM2 soient à Barges.

5. Concessions cimetière

Le conseil décide à **l'unanimité** de permettre aux habitants âgés de plus de 70 ans de réserver une concession au cimetière. Les personnes intéressées pourront contacter la secrétaire de mairie.

6. Animations :

***Feu d'artifice du 14 juillet.**

Le conseil à la majorité - 4 voix pour, 6 contre, 4 abstentions, décide de ne pas tirer de feu d'artifice cette année.

Une réunion est à programmer pour l'organisation des festivités du 14 juillet.

*** Repas des aînés le 19 mars** : 43 aînés ont répondu à l'invitation de la mairie. Une journée sympathique. Merci aux conseillers qui se sont fait un plaisir de servir les aînés.

*** Ateliers pâtisserie le 1^{er} avril** : 9 petits le matin et 15 grands l'après-midi (ce qui est trop semble-t-il). Une réussite, avec des jeunes motivés. Remerciements à Carmélina, Maryline, Maria et aux conseillers qui ont accompagné cette action. En particulier Julie et Ludivine.

Animations à venir :

9 avril concours agility

10 avril chasse aux œufs (mairie + Comité d'animation)

22 avril course d'orientation enfants (commission jeunes)

29 avril bal Complètement Barges

8 mai commémoration

13 mai samedi après-midi Printemps des cimetières (commission cimetière)

14 mai marche gourmande (Comité d'animation)

3 juin matinée désherbage

7. Questions diverses

Entretien de l'ERL, question évoquée par Ludivine à propos de l'entretien du sol de la cuisine.

Location d'une monobrosse ? Rechercher le matériel adéquat.

Le nettoyage de l'ERL est réalisé par une entreprise actuellement le vendredi. (Avant les locations)

Faut-il envisager un nettoyage supplémentaire le lundi ?

Location de la salle et du préau : Jérôme propose d'organiser une réunion avec les représentants des associations pour établir un calendrier cohérent qui permette de libérer davantage les installations pour des locations.

Séance levée à 23h 45 –

Prochain conseil **le vendredi 12 mai 20 h30** en mairie